

Pour bien profiter du Parc...

Types de sentiers

Sentiers partagés
Les randonneurs et les adeptes du vélo de montagne partagent quelque 90 km de sentiers panoramiques. Comme c'est le cas pour toutes les activités récréatives offertes dans le Parc, l'offre de service de vélo de montagne s'appuie sur des principes de développement durable et de protection du milieu naturel. Pour ces raisons, les sentiers désignés pour la pratique de cette activité présentent un revêtement granulaire. Par ailleurs, tous doivent respecter le code d'éthique défini par l'Association internationale de vélo de montagne (IMBA), présenté plus loin dans ces lignes.

Sentiers de randonnée

Il y a plus de 75 km de sentiers réservés exclusivement à la randonnée pour de courtes sorties ou des excursions d'une journée entière. Sur quelques sentiers plus courts, on trouve des panneaux d'interprétation. Les sentiers les plus longs exigent une certaine préparation (vêtements, eau, collation, etc.).

Sentiers récréatifs

Le réseau de sentiers récréatifs de la capitale s'étend dans toute la région, proposant 170 km de pistes pour la pratique du vélo, de la marche ou du patin à roues alignées. Il recoupe la partie sud du Parc. Vous pouvez y admirer certains des plus beaux panoramas de la région de la capitale du Canada.

Sentiers d'hiver

Il n'est pas recommandé de fréquenter ces sentiers l'hiver car ils passent souvent par des habitats fragiles.

Sentier équestre

Le seul sentier équestre du Parc (d'une longueur de 11 km) commence à la chute de Luskville et suit le pied de l'escarpement vers l'ouest. On peut y stationner les remorques.

Le Sentier transcanadien et le Sentier national

Parmi les nombreux sentiers panoramiques du Parc, il y a un tronçon de 35 km du Sentier transcanadien. Le Sentier national, qui doit parcourir le pays d'un bout à l'autre, suit le même itinéraire dans le Parc. Le Sentier transcanadien vous offre jusqu'à cinq types d'activités, tandis que le Sentier national est conçu pour la randonnée. Le tronçon du Parc peut accueillir les amateurs de vélo de montagne (sur plus de 33 km), les randonneurs et les skieurs de fond.

La sécurité sur les sentiers

- Évitez de partir seul ou seule en randonnée.
- Munissez-vous d'une carte des sentiers.
- Préparez votre itinéraire à l'avance, restez sur les sentiers officiels, lesquels sont balisés, et informez quelqu'un de votre itinéraire.
- Ayez toujours beaucoup d'eau et de la nourriture avec vous, un sifflet, des allumettes, une lampe de poche et du chasse-moustiques.
- Respectez la faune du Parc et renseignez-vous sur les comportements à adopter pour éviter de mauvaises surprises.

Ligne d'urgence, 24 h sur 24 : 613-239-5353

Règlementation

Prière de respecter les règles ci-après, établies pour assurer l'intégrité des ressources naturelles du Parc sans compromettre la qualité de votre activité.

- Les animaux domestiques sont interdits sur les terrains de camping et les plages, dans les aires de pique-nique, les relais et les refuges, et dans les sentiers du Lac-Pink, du Mont-King et de la Chute-de-Luskville.
- Du 15 avril au 30 novembre, vous pouvez promener votre animal domestique tenu en laisse, sur tous les sentiers balisés, et officiellement reconnus, du parc de la Gatineau, à l'exception des sentiers précisés dans le point ci-dessus.
- Ne touchez pas aux ressources naturelles (plantes, pierres, etc.) ou aux artefacts. Ne prenez que des photographies!
- Le camping et la baignade ne sont autorisés que dans les zones désignées.
- N'apportez pas de boissons alcoolisées dans le Parc.
- Ne polluez pas! Rapportez du Parc ce que vous y emportez.

Camping

Trois zones de camping vous sont proposées selon le type d'aventure que vous préférez.

Lac Philippe

Amenez la famille faire un séjour reposant au plus grand terrain de camping du Parc, qui offre une gamme complète de services. Vous pouvez vous y baigner, faire de la randonnée et du canot, pêcher, explorer des cavernes ou enrichir vos connaissances grâce à un naturaliste du Parc.

Lac Taylor

Goûtez la tranquillité d'un terrain de camping plutôt retiré et mi-sauvage, à seulement 3 km du lac Philippe. Montez votre tente sur le bord d'un lac boisé et détendez-vous!

Lac la Pêche

Vivez l'aventure dans un lieu sauvage à nos sites rustiques de canot-camping, situés à l'extrémité nord-ouest du Parc. Rendez-vous en canot jusqu'à un terrain éloigné sous une coupole de pins majestueux. La nature règne dans ce lieu exceptionnel!

Relais du lac Brown

Ce refuge est à votre disposition pour la nuit pendant l'été. Un ancien centre d'interprétation de la nature, le relais du lac Brown est aménagé en cède à l'intérieur et peut accueillir 16 personnes. Des réservations sont requises.

Installations et services

Relais

Sept petits chalets rustiques, chacun illustrant un aspect du Parc, sont dispersés çà et là. Des toilettes extérieures et des tables de pique-nique y sont à votre disposition, et il y a un poste de radio bidirectionnel en cas d'urgence dans six chalets.

Baignade

Six plages sablonneuses sont situées sur les trois principaux lacs du Parc. Des frais d'accès quotidiens sont exigés.

Pique-nique

Des aires de pique-nique pittoresques sont aménagées un peu partout dans le Parc près des sentiers, des aires de stationnement et des principaux lieux d'attraction.

Vélo de montagne

Les sentiers exigeants du Parc sont à la disposition des adeptes du vélo de montagne sur une longueur de 90 km. Ces sentiers sont toutefois partagés avec les randonneurs. Le **vélo de montagne est autorisé du 15 mai au 30 novembre seulement**. Les symboles indiquant le niveau de difficulté des sentiers ne sont pas ceux d'un classement officiel pour le vélo de montagne : ils sont plutôt empruntés au ski de fond.

Pour les personnes qui souhaitent vivre une expérience de vélo de montagne plus exigeante sur le plan physique et technique, le **Camp Fortune** propose 15 km de sentiers. C'est le centre du vélo de montagne par excellence dans la région. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au Camp Fortune au 819-827-1717 ou au 1-888-283-1717 (sans frais).

Éthique cycliste

Les règles ci-après, préconisées et reconnues dans le monde entier par l'Association internationale de vélo de montagne (IMBA), visent à minimiser les répercussions sociales et environnementales de cette activité.

- Restez sur les sentiers où les vélos de montagne sont autorisés (les sentiers partagés).
- Circulez en vélo pendant la période autorisée seulement, soit du 15 mai au 30 novembre. L'écoulement des eaux au printemps et les fortes pluies automnales rendent les sentiers particulièrement vulnérables à l'érosion.
- Cédez toujours le passage aux piétons.
- Maîtrisez constamment votre vitesse, particulièrement dans les virages et les descentes. Pour éviter les accidents, prévenez les autres usagers de votre présence lorsque vous les doublez.
- Planifiez bien votre sortie! Connaissez votre matériel, votre capacité et la zone où vous faites du vélo, et préparez-vous en conséquence.

Bienvenue au parc de la Gatineau

Le parc de la Gatineau est une importante réserve naturelle gérée par la Commission de la capitale nationale (CCN). Avec ses 361 km carrés, le Parc forme un échantillon représentatif des paysages naturels riches et diversifiés du Bouclier canadien. C'est un lieu de conservation des ressources naturelles, culturelles et historiques qui accueille également une foule d'activités récréatives respectueuses de l'environnement.

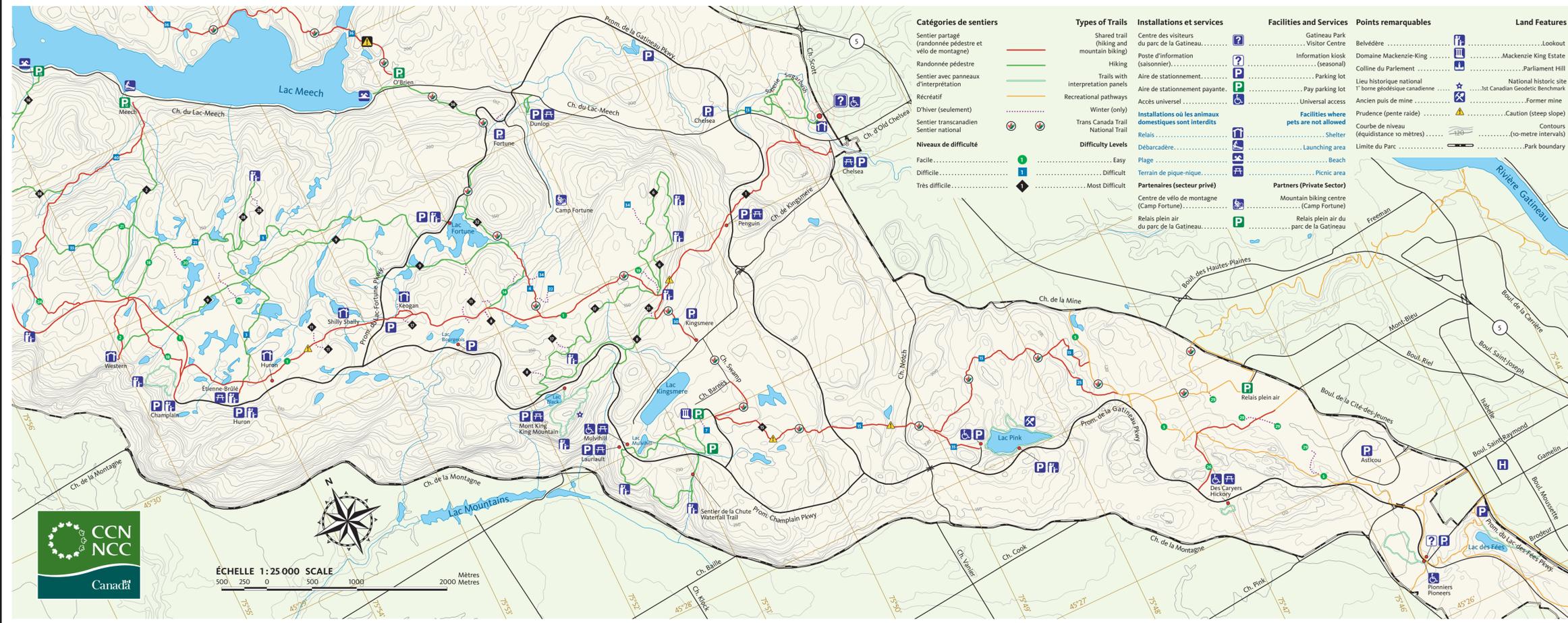
Nous espérons que cette carte vous fera découvrir et apprécier le Parc et ses lieux exceptionnels avec autant de passion que de respect pour le milieu naturel. Nous vous serions reconnaissants de vous familiariser avec la réglementation du Parc et de vous y conformer. Nous vous invitons également à nous faire part de vos commentaires sur cette carte et à nous dire comment elle vous a été utile pour l'exploration du Parc.



Welcome to Gatineau Park

Gatineau Park is an important natural area managed by the National Capital Commission (NCC). The Park's 361 square kilometres contain a representative sample of the rich and diverse natural landscapes of the Canadian Shield. It is an area where natural, cultural and historic resources are conserved, while allowing a range of recreational activities that are respectful of the environment.

We hope this map will help you discover and enjoy the Park and its special places in an exciting way, while respecting the natural environment. Please familiarize yourself with the Park's regulations and abide by them. We welcome your comments on this map — please let us know if you found it helpful in your exploration of the Park.



What the Park has to offer...

Camping

Three camping areas offer you the adventure of your choice!

Phillippe Lake

Bring your family for a relaxing stay at the Park's major camping area, with its full range of services. Swim, hike, canoe, fish, explore caves or learn from a Park naturalist.



Taylor Lake

Enjoy the tranquility of a somewhat secluded, semi-wilderness campground just three kilometres from Phillippe Lake. Pitch your tent on a wooded lakefront and just take it easy!

La Pêche Lake

Have an adventure in the wilderness at our rustic canoe-camping sites, tucked away in the northwestern extremity of the Park. Paddle to a remote campsite under a canopy of majestic pine. Nature rules in this unique setting!

Brown Lake Cabin

This cabin is available for overnight stays during the summer. Brown Lake Cabin, a former nature interpretation centre, has a beautiful cedar interior and room for 16 people. Reservations required.

Facilities and Services

Shelters

Seven small rustic chalets, each showcasing the Park in its own particular way, are scattered throughout the Park. Outhouses and picnic tables are available at all shelters, and six of the shelters are equipped with two-way radios in case of emergency.

Swimming

Six sandy beaches are located on the three major lakes in the Park. A daily fee is charged for access to beaches.

Picnicking

Picturesque picnic areas are set up throughout the Park beside trails, near parking areas and at major sites of interest.

Mountain Biking

Approximately 90 kilometres of the Park's challenging trails are open to mountain bikers; however, these trails are shared with hikers. **Mountain biking is permitted from May 15 to November 30 only.** The symbols indicating the level of difficulty of the trails are not part of an official mountain biking rating system, but are borrowed from cross-country skiing.

For those seeking a more physically and technically challenging mountain biking experience, **Camp Fortune** has 15 kilometres of trails and is the recognized mountain biking centre in the area. For more information, call Camp Fortune at 819-827-1717 or 1-888-283-1717 (toll-free).

Biking Code of Conduct

Promoted and recognized worldwide by the International Mountain Bicycling Association, the following rules are intended to minimize the social and environmental effects of this activity.

- Stay on trails that are authorized for mountain bikes (shared trails).
- Cycle only during the permitted time period (May 15 to November 30). Spring run-off and fall saturation make the trails particularly vulnerable to erosion.
- Yield right-of-way to pedestrians at all times.
- Control your speed at all times, especially when turning or biking downhill. To avoid accidents, alert other trail users to your presence when overtaking them.
- Plan ahead! Know your equipment, your ability and the area in which you are riding — and prepare accordingly.

Types of Trails

Shared Trails

Hikers and mountain bikers share approximately 90 kilometres of scenic trails. As with all recreational activities carried out within the Park, mountain-biking facilities are provided based on principles of sustainable development and protection of the natural environment. As such, trails designated for mountain biking have a granular surface. In addition, all mountain bikers are expected to follow the code of conduct set out by the International Mountain Bicycling Association (IMBA) (see details on this page).

Hiking Trails

More than 75 kilometres of trails are reserved exclusively for hiking, from short outings to full-day excursions. Some of the shorter trails feature interpretation panels. The longer trails require some preparation (clothing, water, snacks, etc.).

Recreational Pathways

The recreational Capital Pathway network extends across the region, with 170 kilometres of trails for biking, walking or in-line skating, and crossing the southern portion of the Park. The paths take you through some of the most picturesque scenery in Canada's Capital Region.

Winter Trails

Summer use of these trails is not recommended, as they often travel through fragile habitats.

Equestrian Trail

The one equestrian trail in the Park (11 kilometres long) begins at Luskville Falls and follows the base of the escarpment westward. Trailer parking is available.

The Trans Canada Trail and the National Trail

Among the many scenic trails in the Park, you will find a 35 kilometre section of the Trans Canada Trail. The National Trail, which is also planned to extend across the country, follows the same route through the Park. The Trans Canada Trail may allow up to five different types of activities, whereas the National Trail is designated for hiking only. The Park portion accommodates mountain biking (over 33 kilometres), hiking and cross-country skiing.

Safety on the Trail

- Avoid hiking alone.
- Carry a trail map with you.
- Plan your route in advance, tell someone where you are going, and stay on the official trails that have trail markers.
- Always carry plenty of water and food, matches, a whistle, a flashlight, and insect repellent.
- Respect the Park's wildlife, and learn what to do to avoid unpleasant encounters.

24-hour emergency line: 613-239-5353

Regulations

Please respect the following rules, which have been established to assure the integrity of the Park's natural resources without compromising the quality of your experience.

- Pets are not allowed at campgrounds, beaches, picnic areas, cabins and shelters, or on trails at Pink Lake, King Mountain and Luskville Falls.
- From April 15 to November 30, you can walk your leashed pet on all marked, officially recognized trails in Gatineau Park, except for those mentioned above.
- Leave natural resources (plants, rocks, etc.) and human artifacts untouched. Take only photographs.
- Camp and swim in designated areas only.
- Do not bring alcoholic beverages into the Park.
- Do not pollute! Carry out what you carry into the Park.

Renseignements

Pour obtenir plus de renseignements sur le parc de la Gatineau, veuillez consulter notre site Web au www.capitalecanada.gc.ca/gatineau.

Centre des visiteurs du parc de la Gatineau
33, chemin Scott
Chelsea (Québec)
819-827-2020

Infocentre de la capitale
90, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
613-230-5000
1-800-465-1867

Adresse postale
Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa K1P 1C7
Canada

Ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 17 h.

Ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 17 h.

info@ncc-ccn.ca

Centre Japonais de la Photo
Place du Centre 778-3468
Élaine & Philippe Charrois - Propriétaires - Owners

200 Promenade du Portage
Gatineau, Secteur Hull, Qc. J8X 4B7
Centre-Ville de Hull Center town
Au côté de la Maison du Citoyen - Next to City Hall
www.centrejaponaisphoto.com

Vos Experts en Photos
Your Photo Experts

Le MOULIN
The Wakefield Mill
Heritage country inn & restaurant in a spectacular natural setting. Open 7 days per week.
Moulin historique de 1838 avec un restaurant dans un cadre naturel et spectaculaire. Ouvert 7 jours par semaine.
819-459-1838
wakefieldmill.com
Located in the park! Situé dans le parc!

Locations de canots, kayaks et vélos
Canoe, kayak & bike rentals

Lafleur
Lac Philippe & Lac LaPêche

FRESH AIR EXPERIENCE
1291 WELLINGTON STREET
613-729-3002

GREAT PRICES GREAT SERVICE WHY GO ANYWHERE ELSE? **GIANT**

EXCELLENTS PRIX, EXCELLENTS SERVICE **POURQUOI ALLER AILLEURS? NORCO**

Information

For more information on Gatineau Park, please consult our website at www.canadacapital.gc.ca/gatineau.

Gatineau Park Visitor Centre
33 Scott Road
Chelsea, Québec
819-827-2020

Capital Infocentre
90 Wellington Street
Ottawa, Ontario
613-230-5000
1-800-465-1867

Mailing Address
National Capital Commission
202-40 Elgin Street
Ottawa K1P 1C7
Canada

Open 7 days a week 9 am to 5 pm

Open 7 days a week 9 am to 5 pm

info@ncc-ccn.ca

